

des lois de mai, tel est le chemin, le seul qui conduise à la paix. Si l'on cherche vraiment un accord sincère et qu'on veuille nous soumettre un projet de revision, pour ma part, je sais personnellement qu'on ne rencontrera aucune opposition." En même temps il se défendait d'être un adversaire irréconciliable du gouvernement : " Voulez-vous, lui disait-il, que nous déposions les armes ? Alors, donnez-nous la paix. Si vous nous la refusez, soyez sûr que le peuple catholique, d'accord avec ses représentants, n'hésitera pas ; il ne cédera qu'au jour où seront reconquises les libertés de l'Eglise et la liberté de conscience. Car c'est un duel terrible où nous sommes engagés. C'est le combat de la foi contre l'incrédulité. Pour tout dire, c'est la révolte contre Dieu ou la soumission sous la croix. Or, cette croix, ne l'oubliez pas, c'est le symbole de la victoire ; puisque nous luttons pour sa défense, le triomphe nous est assuré."

La situation du gouvernement n'était pas facile. Il avait surexcité les passions protestantes ; il tenait à ne pas s'aliéner les libéraux-nationaux ; il était aux prises avec les exigences de cet ennemi que chacun porte en soi, l'amour-propre. Mais la volonté d'arriver à la paix dominait toutes ces résistances. M. Benningsen s'écriait bien : " Rome est à peu près vaincue ; les populations sont fatiguées ; encore un an, deux ans de patience et nous moissonnerons les fruits de notre excellente politique, car nous nous serons assujéti le pape." Mais le gouvernement ne parlait plus ainsi ; il fit usage, avec une modération croissante, des lois qu'il avait obtenues. Windthorst, voulant profiter de ces dispositions, proposa successivement deux lois, l'une rétablissant le libre exercice du culte par les prêtres catholiques en ce qui concerne le sacrifice de la messe et l'administration des sacrements, l'autre réinscrivant au budget les fonds fournis jadis par l'Etat au clergé. Toutes deux furent repoussées ; mais la réaction commencée ne devait plus s'arrêter ; les rapports diplomatiques venaient d'être renoués entre le St-Siège et l'Allemagne, et, dans certains diocèses, les traitements ecclésiastiques furent rendus.

Au mois d'octobre 1882, le centre gagna encore aux élections quelques voix ; il se montrait de plus en plus "une tour imprenable", et il fallait bien que le pouvoir tint compte de ce facteur indomptable de la politique allemande. Aussi, dans le discours du trône du 14 novembre suivant, l'empereur prononça ces paroles : " Grâce à la bienveillance du chef de l'Eglise catholique, les relations entre mon gouvernement et la Curie romaine ont été rétablies ; je le constate avec joie. Ces sentiments amicaux que, de notre côté, nous ne voulons pas étouffer, exerceront, j'en ai l'espérance, une influence favorable sur les négociations politico-religieuses."

De nouvelles atténuations furent apportées aux lois existantes ; mais on persistait à ne pas rendre à tous les prêtres la liberté de distribuer les sacrements et d'offrir le saint sacrifice. Windthorst s'en plaignit et présenta une motion destinée à porter remède à cet état de choses : " Le nombre, dit-il, de nos paroisses veuves de pasteurs, s'accroît de jour en jour ; leur misère devient chaque jour plus affreuse, et dès lors retentit avec plus de force que jamais la protestation des catholiques. Sans doute il vous est